

Checklist

Les étapes les plus importantes avant de devenir indépendant

1. Raison sociale

La raison sociale peut être choisie librement en principe, mais elle doit refléter la réalité et ne doit pas donner lieu à des tromperies. En outre, elle doit être complétée par l'ajout "Sàrl".

2. Objet social

Vous devez définir dans vos propres termes un objet social approprié pour votre Sàrl avant de l'établir.

3. Domicile

Avant de créer votre Sàrl, déterminez le lieu du siège social et donc du domicile de votre société.

4. Sociétaires

Décidez quelles personnes doivent être impliquées dans votre Sàrl et qui doit être autorisé à signer.

5. Capital social

Le capital social d'une Sàrl doit être d'au moins 20'000 CHF, chaque part sociale doit avoir une valeur nominale d'au moins 100 CHF.

6. Directeur général et président

Nommez un directeur général. Si votre Sàrl doit avoir plusieurs gérants, un président doit également être nommé.

7. Taxe sur la valeur ajoutée

La Sàrl est soumise à la taxe sur la valeur ajoutée si son chiffre d'affaires prévu est supérieur à 100'000 CHF.

8. Avoirs des fonds de pension

Il n'est pas possible de retirer à l'avance les actifs d'un fonds de pension, que ce soit lors de la création d'une société à responsabilité limitée (Sàrl) ou d'une société anonyme (SA).

9. Matériel publicitaire

Créez un logo pour votre entreprise, des cartes de visite et du papier à lettre.

10. Création

Après avoir fait tout ce qui est nécessaire, vous êtes prêt à créer votre propre société à responsabilité limitée.

